

Monsieur Guillaume PEPY
Président EPIC SNCF Mobilités
2, place aux étoiles
CS 70001
93633 La plaine Saint Denis Cédex

Paris, le 24 avril 2015

Nos Réf. : DA 29-2015

Monsieur le Président,

Les annonces récentes des suppressions massives d'effectifs dans le domaine du Matériel (CPC du 5 mars : - 600 postes/an sur 5 à 10 ans, suppression de 200 puis 400 emplois à l'atelier de Romilly) provoquent une réaction forte des cheminots et de notre organisation syndicale.

La CFDT cheminots dénonce cette décision brutale et grave par son ampleur, qui montre la formidable impréparation de la Direction à anticiper d'éventuelles baisses de charges de production au Matériel comme dans d'autres activités du GPF SNCF.

Dans la suite de l'accord de modernisation sociale signé par la CFDT et le secrétaire d'Etat aux transports le 13 juin 2014, la CFDT s'est engagée dans une stratégie de construction d'un nouveau dialogue social dans le secteur ferroviaire.

L'affaire de Romilly est symptomatique des carences inacceptables de l'entreprise à anticiper des évolutions de charges pourtant prévisibles dans une activité industrielle comme l'entretien du matériel roulant. L'achat de matériel neuf, sa meilleure qualité, la réforme programmée de matériel ancien, les évolutions technologiques sont des éléments factuels pour permettre cette anticipation.

Pour la CFDT, toute évolution de l'organisation ne peut intervenir sans dialogue social préalable. Tout autre méthode ne peut que déboucher que sur de la conflictualité et le rejet par les cheminots de toute évolution.

C'est aussi pourquoi nous revendiquons l'ouverture immédiate du débat et de la négociation nationale sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences.

Pour notre organisation syndicale, ce serait la première marque concrète de votre volonté déclarée à de nombreuses reprises d'envisager la rénovation du dialogue social (par un accord de méthode et de modernisation sociale proposée par la cfdt) et une vraie GPEC.

Le cas de Romilly doit servir de contre-exemple d'une gestion à priori. La CFDT vous propose qu'il devienne une référence dans le traitement social et le devenir des cheminots.

Au moment où la CFDT participe activement à la consolidation de l'unité sociale du Groupe Public Ferroviaire et à donner un avenir de progrès pour tous les salariés de notre secteur, la CFDT considère qu'il est urgent d'agir pour éviter la remise en cause du service public ferroviaire républicain.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.



Didier AUBERT
Secrétaire Général